

Créer et animer son site Internet dans un contexte entrepreneurial



Référentiel de certification		
Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<p>Evaluation sur pièces par le jury en dehors de la présence du candidat.</p> <p>Le candidat réalise un projet réel : le site Internet de l'entrepreneur. Il devra a minima créer des pages Internet. Il a accès à toutes les ressources nécessaires et réaliser cette production sur le lieu de son choix.</p> <p>Il devra produire un rapport de 8 pages recto minimum.</p> <p>Le rapport est adressé aux membres du jury (au plus tard J-2) qui se réunit pour les délibérations collectives.</p> <p>Le rapport présente :</p>	
C1 Rédiger un cahier des charges incluant notamment les besoins, le style rédactionnel et la solution d'hébergement choisis à partir des objectifs poursuivis par l'entreprise, en vue de réaliser un site internet	A - Un cahier des charges détaillant les objectifs de l'entreprise via la création d'un site Internet, le repérage de sites Internet concurrents, le style rédactionnel, la liste des pages à créer, la solution d'hébergement choisie	<ol style="list-style-type: none"> 1. La trame de cahier des charges présente les objectifs du futur site (besoins en termes de contenus et besoins fonctionnels). 2. Le cahier des charges indique les éléments graphiques et le style rédactionnel attendus. 3. Le cahier des charges indique la solution

BGE

168 bis, rue Raymond Losserand 75014 Paris – France

T +33(0)1 43 20 54 87 - F +33(0)1 43 20 28 49 - info@bge.asso.fr

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 32980385200030

Créer et animer son site Internet dans un contexte entrepreneurial



		d'hébergement sélectionnée.
		Les critères se compensent tous entre eux et la validation est obtenue avec l'obtention de 2 critères sur 3.
C2 Mettre en ligne des contenus conçus et développés pour le web (de type textes, photos, vidéos, liens hypertexte...) et accessibles à tous les publics, en utilisant le logiciel de gestion de contenus sélectionné, conformément aux contraintes de lisibilité du web (ratio de contraste, texte alternatif pour les images,...) sur différents supports (ordinateur, mobile, tablette), pour créer un site Internet répondant aux objectifs marketing de l'entreprise et aux critères du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)	<p>B - Les captures d'écran pleine page justifiant la mise en ligne de contenus (texte, photo, vidéo) pour au moins trois pages Internet et de liens vers un réseau social ou vers un webinaire ou vers une lettre d'informations</p> <p>C - Un lien vers les trois pages sur lesquelles figure au moins un lien externe</p> <p>D - Des captures d'écran d'au moins 2 tests réalisés sur des outils de mesure de l'accessibilité disponibles sur https://accessibilite.numerique.gouv.fr/ressources/methodologie-de-test/</p> <p>E - Un argumentaire présentant les choix des contenus (texte et image) des pages Internet réalisées au regard des enjeux marketing poursuivis par l'entreprise</p>	<p>4. Le site Internet présente au moins trois pages dont une page « accessibilité ».</p> <p>5. Les contenus développés répondent aux objectifs marketing de l'entreprise suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que propose l'entreprise à l'internaute ? - Qui est l'entreprise ? - Pourquoi faire appel à l'entreprise ? - Comment contacter l'entreprise ? <p>6. Les contenus sont lisibles sur différents supports : ordinateur, mobile, tablette.</p> <p>7. Les principaux critères d'accessibilité sont appliqués rendant le site accessible aux personnes en situation de handicap : ratio de contraste, polices lisibles, texte alternatif pour chaque image.</p> <p>Les critères se compensent tous entre eux et la validation est obtenue avec l'obtention de 3 critères sur 4.</p>

Créer et animer son site Internet dans un contexte entrepreneurial



<p>C3 Concevoir une organisation des contenus et une navigation, en respectant le style rédactionnel défini et en mobilisant des techniques d'ergonomie et de design pour faciliter la lisibilité du site par le public/les clients en conformité avec le RGAA</p>	<p>B - Les captures d'écran pleine page justifiant la mise en ligne de contenus (texte, photo, vidéo) pour au moins trois pages Internet et de liens vers un réseau social ou vers un webinaire ou vers une lettre d'informations</p> <p>C - Un lien vers les trois pages sur lesquelles figure au moins un lien externe</p> <p>F - Un argumentaire présentant le choix de l'expérience de navigation du site (liens, raccourcis, boutons, ergonomie) et le caractère inclusif sur la base d'une page minimum</p>	<p>8. Le site présente un menu de navigation et des boutons d'appel à l'action pour une navigation interne.</p> <p>9. Des boutons de renvoi vers les réseaux sociaux sont présents.</p> <p>10. Le lien du site Internet est intégré sur les pages de réseaux sociaux et autres supports web de l'entreprise.</p> <p>11. Les caractéristiques des éléments de navigation choisis sont inclusives : taille, couleurs, mouvement.</p> <p>Les critères se compensent tous entre eux et la validation est obtenue avec l'obtention de 3 critères sur 4.</p>
<p>C4 Animer un site Internet en rédigeant des lettres d'information, utilisant les réseaux sociaux pour renforcer la visibilité auprès des cibles et fidéliser la clientèle</p>	<p>H - Une présentation de deux actions prévisionnelles de communication/promotion du site Internet (lettre d'informations, réseaux sociaux, emailing, webinaire...)</p>	<p>12. Au moins deux actions de communication/promotion concernant le site Internet (lettre d'informations, réseaux sociaux...) sont programmées.</p> <p>13. L'objectif, la cible et le média utilisé de chaque action de communication sont précisés.</p> <p>14. Une identification des partenaires à démarcher pour la promotion du site via les sites partenaires est présentée.</p> <p>Les critères se compensent tous entre eux et la validation est obtenue avec l'obtention de 2 critères sur 3.</p>

BGE

168 bis, rue Raymond Losserand 75014 Paris – France

T +33(0)1 43 20 54 87 - F +33(0)1 43 20 28 49 - info@bge.asso.fr

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 32960385200030

Créer et animer son site Internet dans un contexte entrepreneurial



<p>C5 Elaborer des choix de référencement d'un site Internet en assurant son accessibilité et en mettant en place des opérations de référencement naturel et payant pour garantir la visibilité du site Internet</p>	<p>G - Un plan de référencement sur la base d'une description écrite des opérations de référencement naturel et payant (au moyen a minima de la rédaction d'une meta-description et l'intégration de balises ALT)</p>	<p>15. Les opérations de référencement naturels et payants décrites dans le plan de référencement sont pertinentes par rapport aux objectifs poursuivis par l'entreprise. 16. Le référencement s'appuie sur la rédaction d'une méta description et les balises ALT sont complétées.</p> <p>Les critères se compensent tous entre eux et la validation est obtenue avec l'obtention de 1 critère sur 2.</p>
<p>C6 Planifier les actions à réaliser périodiquement pour assurer une maintenance du site internet : mise à jour des extensions et fonctionnalités, vérification du niveau d'accessibilité et de conformité au RGAA en utilisant les outils adaptés et veille sur les évolutions du web</p>	<p>I - Un plan de maintenance du site sur une page qui précise les actions à réaliser, les ressources à mobiliser et leur périodicité sur les thématiques de l'accessibilité et du référencement</p>	<p>17. Les contenus à actualiser périodiquement sont précisés. 18. Le plan de maintenance tient compte du suivi de l'accessibilité. 19. Les sites utilisés pour la veille sur les évolutions du web sont précisés.</p> <p>Les critères se compensent tous entre eux et la validation est obtenue avec l'obtention de 2 critères sur 3.</p>

BGE

168 bis, rue Raymond Losserand 75014 Paris – France

T +33(0)1 43 20 54 87 - F +33(0)1 43 20 28 49 - info@bge.asso.fr

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 52080385200030